

INTRODUCTION

La Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, comme développement personnel et/ou pour préparer et accompagner une activité de professeur de musique.

Le module D2 correspond à la 2^{ème} année de Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®.

Nombre d'heures : - 85h de formation réparties dans l'année scolaire

- 8h d'évaluations
- 2h de bilan individuel
- 40h de Congrès international d'été

=> soit un total d'heures de 135h pour le module D2.

CALENDRIER 2020/2021

- Week-end de formation 1 : 7-8 novembre 2020 / Lyon-FR
- Week-end de formation 2 : 12-13 décembre 2020 / Lyon-FR
- Week-end de formation 3 : 23-24 janvier 2021 / Lyon-FR
- Week-end de formation 4 : 27-28 février 2021 / Lyon-FR
- Week-end de formation 5 : 27-28 mars 2021 / Lyon-FR
- Week-end de formation 6 : 1^{er}-2 mai 2021 / Lyon-FR
- Week-end de formation 7 + Évaluations écrites : 29-30 mai 2021 / Lyon-FR
- Week-end de formation 8 + Entretien individuel de pédagogie pratique + Ouverture au module D3 : du 17 au 19 juillet 2021 / Lyon-FR *
- Congrès international : du 20 au 25 juillet 2021 / Lyon-FR *

* modifications réservées ; précisions d'ici décembre 2020

LIEU(X)

- Week-ends de formation 1 à 7 + Évaluations écrites :
École Willems® Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon
(possible modification du lieu d'accueil à proximité – confirmation à venir)
- Week-end de formation 8 + Entretien individuel de pédagogie pratique + Ouverture au module D3 + Congrès international :
Lyon-France (précisions d'ici décembre 2020)

HORAIRES (11,5h/week-end)

- Samedi : 15h45-21h15 (5 heures de cours)
- Dimanche : 9h-12h15 et 13h15-17h (6,5 heures de cours)

FORMATEURS

Équipe didactique de la Fédération Internationale Willems® sous la conduite de Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL, Responsable des formations de la FIW.

TARIFS (hors transport, hébergement et repas)

- Frais pédagogiques (Évaluations et Congrès international inclus) :
=> 1.675€ (2.175€ si prise en charge par un OPCO)
- À toute inscription s'ajoutent 50€ de frais de gestion et 20€ de cotisation annuelle à la FIW (15€ pour les étudiants sur présentation d'un justificatif).
 - Le règlement peut-être effectué en 1, 5 ou 10 fois maximum selon l'échéancier précisé sur le bulletin d'inscription. En cas de non respect de cet engagement, la FIW se réserve le droit de demander le versement du solde, sans délai.
 - Pour les prises en charge Employeur/OPCO (Afdas, Uniformation, Opcalia, etc.), contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.
 - Les inscrits en formation exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que membres associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

Récapitulatif coût global Formation – Module D2	Particulier	OPCO
Frais pédagogiques	1.675 €	2.175 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Cotisation – Adhésion FIW	20 €	20 €
Total Formation – Module D2	1.745 €	2.245 €

CONDITIONS D'ANNULATION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursée après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (sur présentation de justificatif).
- Dans le cas contraire, un minimum d'un tiers du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante après déduction de ce tiers ou du montant des cours suivis antérieurement à l'annulation si le montant évalué est supérieur au tiers, ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

La Fédération Internationale Willems® est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

Fédération Internationale Willems®
(siège & secrétariat)
46 rue Bugeaud – 69006 LYON

Tél : + 33 (0)6.18.16.54.38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org



Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE n°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77
Association enregistrée à la Préfecture du Rhône au titre de la formation permanente sous le n° 82 69 12 756 69
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.